



SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal – Janvier 2022



L'édito

Tout comme l'année précédente, le millésime 2021 restera marqué par la crise sanitaire. Hélas, aujourd'hui encore, le coronavirus reste au sommet de l'actualité. Notre vie est différente et nos habitudes s'en voient perturbées, trop à mon goût. Espérons donc qu'en 2022 nous apprendrons à vivre avec cette maladie et que nous retrouverons tous les moments de convivialité et de partage qui nous sont chers et qui sont essentiels pour animer notre village.

Une fois de plus, à mon grand regret, pour cause de consignes sanitaires, les traditionnels vœux du maire n'auront pas lieu en ce début d'année 2022.

Pour autant, l'histoire de notre village continue à s'écrire. Nos projets communaux 2021 ont pu être réalisés pour la majeure partie : la restauration de la toiture de l'école, les travaux d'accessibilité en grande partie accomplis, le renforcement de la passerelle à proximité des lagunes et le plan cavalier installé à l'Espace Marcel Mottais.

De même, les travaux d'installation de la géothermie au gîte, en remplacement du chauffage gaz. Prévus en 2022, ils ont pu être réalisés juste avant Noël. Il reste la réception à effectuer en début d'année.

Autres travaux qui ont été effectués et que j'aimerais saluer, ce sont ceux qui ont été menés par les bénévoles lors des chantiers participatifs, tels que la plantation de fleurs dans les massifs de l'école et la peinture du préau, pour n'en citer que quelques-uns parmi les nombreux réalisés. Félicitations et merci à tous !

Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 2-21

Environnement

P. 22

Aménag. du territoire

P. 23-30

Économie

P. 31-35

Intercommunalité

P. 36-37

Communication

P. 38-41

Infos pratiques

P. 41-47

Malgré les contraintes sanitaires, notre *Fête des Lumières* du 15 août a pu être organisée et, une fois de plus, ce fut une réussite. Bravo à l'équipe du Comité des fêtes pour cette journée. Bravo également pour la sixième exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rêve qui a eu lieu cet été.

De même, je salue le travail de l'association du Moulin de Gô et les différentes manifestations qu'elle organise. Tout ceci aussi participe à la notoriété de notre village.

Je tiens à remercier tout le personnel communal, pour la qualité de leur travail et pour leur dévouement.

Samedi 11 décembre, nous avons inauguré l'espace Marcel Mottais. Vous avez été nombreux à répondre présents à cet hommage officiel à notre ancien maire qui a beaucoup œuvré pour la commune.

En cette fin d'année, pour des raisons de règles sanitaires, nous avons décidé de reporter au printemps prochain le traditionnel repas des aînés. Souhaitons à tous des jours meilleurs !

Enfin, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, ainsi qu'une belle intégration au sein de notre commune.

Pour conclure, j'adresse mes sincères remerciements à toute l'équipe municipale pour son travail et sa totale implication.

Pour cette nouvelle année qui va commencer, au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022. Que celle-ci amène le bonheur et la paix dans tous les foyers pétriarviens. Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de réussite. Que la santé accompagne chacune et chacun, ainsi que tous ceux qui vous sont chers.

Christian Le Blanc, Maire

État civil 2021

Mariages

Ils se sont dit « Oui » cette année :

- Adrien TELLIER et Émilie HUET, mariés le 3 juillet 2021 à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)
- Fabrice ANJUERE et Myriam HIREL, mariés le 16 octobre 2021 à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)

Nouveaux habitants et résidents

Plusieurs nouveaux visages ont fait leur apparition dans notre commune !

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Cédric ALEXANDRE, au lieu-dit *Le Gô* (285 route de Saint-Jean-sur-Erve)
- Chloé, Éric, Daphné et Baptistin BOURGES, au 5 chemin de la Butte aux miroirs
- Valentin BOUSSION et Mathilde MARTINEAU, au lieu-dit *Les Pergolas* (490 route de Thorigné)
- Aurélien PONCE, au lieu-dit *Le Haut Bois* (910 chemin des Tibouchères)
- Laura CHEHERE, au lieu-dit *La Métairie des Grands Auvers* (565 chemin des Grands Auvers)
- Julia WOLTER, au 9 rue des Tisserands

Portraits de Pétriarviens nouveaux...ou anciens !

Chloé, Éric, Daphné & Baptistin Bourges ou *Saint-Pierre-sur-Erve* : un rêve éveillé

Tout commença à l'été 2020 avec un article de presse consacré à l'exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Erve*, conservé sur un coin de table...

Nous ignorions alors tout du village, nous qui pourtant sommes Lavallois d'adoption depuis plus de vingt ans ! Nous avons déjà visité, pensions-nous, tous les spots touristiques de la Mayenne au gré de nos balades et autres journées du Patrimoine.

Une escapade nous avait bien emmenés jusqu'au site de Saulges, il y a une vingtaine d'années... Mais nous en avons gardé un mauvais souvenir, du fait notamment d'une météo automnale exécrable ce jour-là...

Et ce dimanche 23 août après-midi, nous voilà arrivant en famille à Saint-Pierre, sous un soleil radieux...

Et le rêve commença...

Comment avons-nous pu ignorer pendant si longtemps l'harmonie architecturale de cette Petite cité de caractère, sa belle église romane, sa rivière, le charme de son pont médiéval et de son moulin, sa Fête des Lumières, la convivialité de son bistrot, sans oublier la perception déjà d'un étonnant dynamisme local ! ?...

Cette journée fut aussi celle de la réconciliation avec Saulges, à l'issue d'une balade bucolique et ensoleillée le long de l'Erve.

La suite, ce fut le hasard d'une annonce sur le web trouvée au saut du lit, un samedi gris du mois d'octobre : un terrain à vendre à Saint-Pierre-sur-Erve ! ? Un signe du destin pour nous qui avons, il y a quelques années, regardé les terrains de loisirs en bordure de rivière pour associer grand air et passion pour la pêche de notre fils...

Bien sûr, à cette saison, le charme opère moins qu'au mois d'août, la nature est moins belle, le terrain visité (trop) ombragé et presque hostile... Mais notre décision est

prise, la magie du mois d'août opère encore dans nos esprits : nous validons une offre le jour même pour finalement signer en février 2021, après quelques péripéties liées à la « drôle » de période du Covid...

L'accueil ensuite fut chaleureux de la part de ses habitants, de ses élus et de son maire, de son bistrot associatif et de son Comité des fêtes, dans lequel je souhaitais rapidement m'intégrer - quoique non-résident permanent - pour nous inscrire dans la vie du village et nouer de premiers liens amicaux.

Ce furent ensuite les premières décisions

d'aménagement de notre terrain situé chemin de la Butte aux Miroirs, l'abattage et l'élagage d'arbres

envahissants, une première rencontre avec l'architecte conseil, ainsi que d'inévitables travaux extérieurs de nettoyage et de plantations pour un lieu qui n'avait plus été entretenu depuis des années...

De saines occupations pour nous extraire de nos écrans, moi dont le job est justement l'informatique... Avec le plaisir de déguster une *Lavalloise* ou une *Mayennaise* en terrasse après une journée de jardinage !

Nous sommes désormais de fiers ambassadeurs de Saint-Pierre-sur-Rève, afin que rayonne (mais pas trop quand même !) la notoriété de notre village de cœur, méconnu mais ô combien mirifique.



Julia Wolter



Dernier élément de l'apparent débarquement sudiste (pour l'instant ?), je viens chercher une météo plus fraîche, de la bonne terre, et surtout de la bonne compagnie dans ce village tout mignon que j'ai eu la chance de découvrir il y a deux ans.

Je serais ravie de pouvoir participer à la vie de la commune. Certains d'entre vous auront déjà pu me croiser à l'école maternelle, où je remplace temporairement Linda au poste de cuisinière à la cantine. :)

Denise Mottais : une dynamique doyenne !

Nous avons le plaisir de compléter cette rubrique avec le portrait d'une Pétriarvienne... de toujours !

Bonjour Denise. Que ressentez-vous lorsqu'on vous présente comme la doyenne du village ?

J'ai du mal à le croire !

Je suis née le 4 juillet 1931, place de l'Église dans le café où habitaient mes parents Fernande Oger et Fernand Chevreul, mariés en 1921 à Saint-Pierre.

Mes grands-parents maternels habitaient déjà Saint-Pierre-sur-Erve où ils tenaient le café du Commerce, sur l'actuelle place de la Forge.

Mon père était couvreur et ma mère tenait le café, poste, bureau de tabac... Jusqu'à 14 ans, j'ai fréquenté l'école de Saint-Pierre-sur-Erve (la même qu'aujourd'hui) où j'ai passé le certificat d'études en 1945 avant de partir apprendre la couture dans une école à Renazé, dans le sud de la Mayenne.

Je n'y suis restée qu'un an parce que, ma sœur aînée s'étant mariée, ma mère avait besoin d'aide au café ! Mais j'ai toujours continué à faire de la couture pour la famille et aussi plus tard pour des clientes.

Comment avez-vous rencontré votre mari, Marcel Mottais ?

Marcel habitait Saulges où il était né. Il est venu en apprentissage de mécanicien, chez mon beau-frère Alphonse Frétard, installé en haut du bourg, ce n'était pas très loin... Nous nous sommes mariés en 1954, à Saint-Pierre-sur-Erve bien-sûr, et nous avons partagé notre vie pendant soixante-six ans ! Nous avons eu deux enfants, cinq petits-enfants et en 2020 une arrière-petite-fille, que Marcel a eu la chance de connaître.

Depuis quand habitez-vous votre maison, rue des Tisserands ?

Mes parents s'y sont retirés en 1963 et y ont habité jusqu'à leur décès. Marcel et moi nous avons résidé successivement au Mans, à Lyon, en région parisienne et enfin à Rennes. Mais depuis toujours, nos enfants, puis nos petits-enfants sont venus régulièrement passer les vacances à Saint-Pierre-sur-Erve. Ce village, ce sont vraiment les racines de notre famille ! En 1980, la maison de la rue des Tisserands est devenue notre résidence secondaire et nous nous y sommes définitivement installés en 1989.

Au début, j'avoue que je n'étais pas trop d'accord... mais Marcel aimait tellement Saint-Pierre-sur-Erve ! Il ne voulait pas vivre ailleurs. Et puis, il s'est très vite engagé dans la vie du canton, dans le domaine du tourisme, puis pour la commune. Alors j'ai suivi, bon gré mal gré, et je l'ai soutenu comme j'ai pu, pour l'aménagement du gîte du Presbytère, au Club patchwork, pour l'organisation des fêtes du 15 août... Aujourd'hui, sans lui, c'est très difficile, mais malgré tout je suis bien dans ma maison et j'espère y rester le plus longtemps possible. Et puis à Saint-Pierre-sur-Erve, tout le monde me connaît, prend soin de moi, doyenne ou pas !



La page de l'école

À la rentrée de 2021, notre effectif est de 16 élèves : 3 PS1, 5 PS2, 3 MS, 1 GS et 4 CP. Un PS1 nous rejoindra en cours d'année.

La fabrique à culture

Je vous en parlais déjà dans le bulletin municipal de l'année dernière. Nous avons continué notre projet avec le Pôle culturel de la 3C. Violaine, enseignante au conservatoire des Coëvrons, est venue régulièrement dans la classe à partir de janvier : avec elle, nous avons travaillé et réfléchi autour des quatre émotions (la joie, la peur, la colère et la tristesse). Par groupes, les élèves ont inventé et joué un petit scénario pour un film muet de deux minutes. Ils ont ensuite été invités à réaliser des bruitages pour sonoriser ces petits films. Il fallait par exemple reproduire le bruit d'un vélo qui roule ou encore le bruit d'une porte qui grince...

Les quatre petits courts métrages, entrecoupés de danses, ont été présentés aux parents un vendredi soir de juin. Une belle réussite dont les enfants se souviendront longtemps !



Photo prise en mai 2021 par Arnaud Monfort, photographe de Nantes qui a su se réinventer face à la Covid 19. Comme les photos de groupes étaient interdites, il a eu cette belle idée de ruche. Chaque élève a été pris en photo individuellement, la technique nous a ensuite tous réunis !



Projet mathématiques

Pierre Friteau, un conseiller pédagogique de l'I.A, est venu plusieurs fois dans la classe à partir de janvier. Avec sept autres enseignants de la circonscription, nous avons réfléchi à l'enseignement des mathématiques en GS/CP. Nous avons tous mené des séances dans nos classes dont l'objectif était de découvrir les nombres à travers le jeu et la résolution de problèmes concrets. Les élèves se sont beaucoup amusés, ils ont bien progressé, ont appris à chercher. (ex : Il y a quatre véhicules dans la boîte et douze roues. Combien y a-t-il de motos et de voitures dans la boîte ?)



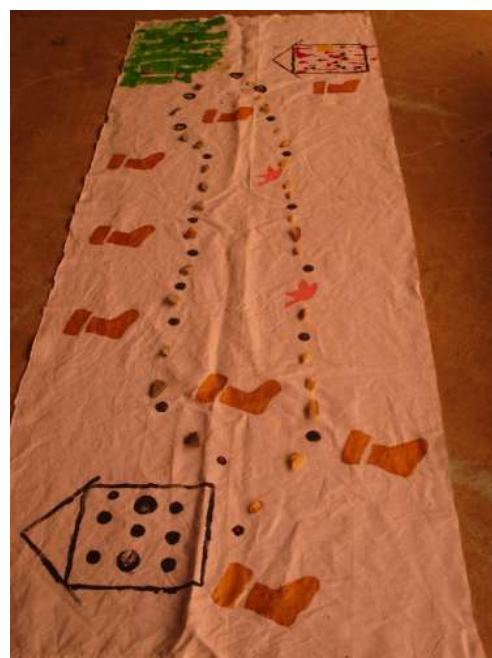
Le carnaval du Printemps

Le mercredi 29 mars, sous un beau soleil, toute la classe a défilé deux heures dans les rues de Saint-Pierre-sur-Erve. Nous étions tous déguisés et munis de quelques instruments de musique. Plusieurs habitants ont salué notre belle initiative en nous donnant des bonbons. Un grand moment de partage.



L'Art en grand !

Deux beaux projets ont vu le jour en juin, en partenariat avec l'exposition *In Situ* du village. L'artiste, Christian Poincheval, a peint une grande marelle dans la cour de l'école. Il a pris chaque élève et lui a fait peindre « son carré ». Il est surprenant et même parfois émouvant de voir comment de jeunes enfants, quand on les laisse libres, s'approprient les couleurs et l'espace. De très belles œuvres individuelles pour une œuvre collective grandiose. Parallèlement, en classe, nous avons travaillé autour des routes et des chemins. Ce qui a donné trois œuvres collectives, peintes sur draps blancs : *Système routier*, *La ronde des escargots bleus* et *Le petit Poucet*.



Le Père Noël

Malgré son grand âge et son emploi du temps bien chargé, le Père Noël a pris le temps de venir nous voir en classe, le vendredi 17 décembre. Nous lui avons fait une danse, offert un bon chocolat chaud avec des biscuits. Il nous a apporté un grand tipi pour mettre dans la classe. Ce sont les lutins qui l'ont fabriqué ! Il est magnifique.



Sincères remerciements à :

- L'A.P.E. pour toutes ses initiatives en faveur de l'école
- Madame Delatouche qui vient lire dans la classe, tous les mercredis.

La page des parents de l'association des parents d'élèves



Ses actions

L'APE prend à sa charge les dépenses de transport, les frais d'entrées liés aux sorties pédagogiques et culturelles et l'achat de matériel. En 2020-2021, la participation financière de l'APE s'est élevée à 2051.50 €. Cette prise en charge bénéficie à tous les élèves mais aussi aux familles puisque leur participation financière est réduite. Sans l'aide de l'APE, certains projets des enseignants ne verraient pas le jour et ce au détriment des enfants.

Bilan de l'année écoulée

Une année avec malheureusement peu d'actions sur chacune des quatre communes du RPI et ce principalement dû à la crise sanitaire que nous connaissons.

Cependant certaines actions ont tout de même été menées :

- Vente de Gâteaux St Michel en Octobre 2020,
- Vente de Sapins, calendriers de l'avent et papiers cadeau en Novembre 2020,
- Vente de Chocolats Monbana en Mars 2021,
- Vente de Gâteaux Bijou en Mai 2021,
- Fête de la Marabille à Thorigné en Aout 2021 et Fête des Peintres à St Pierre le 15 Août 2021.

Nous avons également organisé des événements rassemblant les familles avec :

- Le pique-nique de l'école, à St Pierre sur Erve en juillet 2021.
- Pot de départ de Stéphanie Millet Atsem à St Pierre sur Erve en Aout 2021.

L'amicale laïque des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI) des communes de Chéméré-Le-Roi, Saulges, Saint-Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie est une association, qui rassemble des parents bénévoles. Tout au long de l'année, elle met en place diverses animations et actions dans le but de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les projets des enseignants. Elle est aussi créatrice de liens entre parents.



Cette année sera marquée par les événements suivants :

- **Samedi 27 Novembre**, Sous les Arcades à St Pierre sur Erve. Un moment organisé dans le cadre de la livraison des sapins et Ventes à emporter de Tartiflette MAISON.
- La fête de Noël ne pourra avoir lieu cette année. Cependant le Père Noël passera dans les classes de maternelle pour la distribution de cadeau et chocolats.
- La fête à Gars Jules aura lieu **dimanche 3 Juillet** à Saulges. Les écoliers présenteront leur spectacle de fin d'année. Un repas convivial et diverses animations, ouverts à tous, seront proposés tout au long de cette journée.
- Un pique-nique sera organisé le **Jeudi 7 Juillet** à Thorigné-en-Charnie. Le principe, Chacun apporte son repas. L'APE fournit l'apéro. Ce pique-nique clôture la fin d'année scolaire en toute convivialité.
- **Dimanche 7 août**, dans le cadre de la foire à la marabille de Thorigné en Charnie, l'APE tiendra un stand pour vendre café, crêpes et glaces.
- **Lundi 15 août**, c'est à Saint-Pierre-sur-Erve que l'APE tiendra un second stand pour une vente de repas sur ardoises dans le cadre de la fête communale.

Le nouveau bureau :

Christa Blanco, co-présidente et co-Secrétaire
 Lucile Derouin, co-présidente et co-Secrétaire
 Amélie Vincent, co-présidente et co-trésorière
 Grégory Breton, Ludivine Lecoq, Lucie Peslier,
 Manon Darthevel et Elise Leclerc : co-secrétaire

Pour nous joindre... Une question ? Des idées ?
 N'hésitez pas à nous joindre par mail
 à l'adresse suivante : apedelerve@gmail.com.

APE : RENCONTRE AVEC...



Aurélie Vincent, Lucile Derouin et Christa Blanche, les trois co-présidentes de l'association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Chéméré-Le-Roi, Saulges, Saint Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie.

Vous représentez les familles au sein du RPI. Quels sont vos objectifs et actions ?

Christa : Le but de l'association est de récolter des fonds pour financer le transport, les sorties pédagogiques et culturelles de l'équipe pédagogique. Grâce à l'APE, la participation financière demandée aux familles est moindre. Pour cette nouvelle année scolaire, une classe hiver sera organisée au Collet d'Allevard en Savoie fin mars début avril pour les 16 enfants de CM. Un séjour de dix jours où les enfants feront classe au pied des montagnes. C'est une première ! L'APE, les familles et les communes paieront chacune un tiers du coût. Pour récolter des fonds, on organise plusieurs manifestations. Après les saucissons, les tartiflettes et les sapins, on proposera des ventes de gâteaux, chocolats et des paniers de jardin avec la complicité d'un producteur local. En août, on fera d'autres ventes à la foire à la mara-bille (crêpes, café, glaces) et le 15 août, on sera à Saint Pierre pour la fête des Lumières. On assurera le repas du midi. Enfin, il y aura la fête à Gars Jules, le 3 juillet à Saulges, une journée pleine de convivialité.



Avec la crise sanitaire, comment se porte l'APE ?

Aurélie : La crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser des rassemblements en 2020. Ceci dit, nous sommes restés actifs. Nous avons organisé des ventes et participé à deux manifestations locales. Nous avons réussi à faire un bénéfice de plus de 3 000 €, un résultat plutôt satisfaisant.

Quatre nouvelles personnes nous ont rejointes au sein du bureau. Plus on est nombreux, plus c'est facile à gérer. Il faut toujours penser au renouvellement pour l'avenir de l'association, pour innover et éviter les essoufflements. Si vous avez même une heure, c'est super. On prend.

L'effectif du RPI est de 72 enfants. Un chiffre qui tend à baisser... Quel est votre avis ?

Lucile : J'habite Vaiges à deux pas de l'école et mes deux garçons sont scolarisés à Saint-Pierre-sur-Erve. Tous les jours, nous faisons près de 30 km pour emmener nos enfants. Ce serait certainement plus confortable si nos enfants étaient à Vaiges. Mais nous ne voulons pas leur imposer ce choix. Le plus important, c'est qu'ils soient bien dans leur école. A Saint Pierre, l'effectif permet à Virginie d'être au plus proche de chaque enfant. C'est une école aussi familiale. L'enseignement est de qualité et il y a des projets culturels. Pendant toute leur scolarité, les enfants découvrent la musique à travers le cinéma, l'Afrique... Mes garçons sont heureux dans cette école et c'est le plus important.

Nous avons la chance d'avoir une structure qui accueille et enseigne dans des conditions optimales. Nos petites écoles sont aussi belles et performantes que les autres. Une porte ouverte sera probablement organisée au cours de l'année, l'occasion de découvrir le charme des écoles de campagne.



Contact : apedelerve@gmail.com

La page du Comité des fêtes

2021 fut plus riche en activités que 2020, mais bien moins que ne le sera 2022 !

En 2020, la pandémie avait empêché l'organisation des nombreuses animations dont la *Fête des Lumières*. Seuls l'exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rève et le Bistrot associatif avaient pu illuminer la cité.

En 2021, la pandémie a encore eu raison de la soirée **Crêpes et Jeux** de février, du **Concert du Printemps** qui nous aurait permis d'accueillir Sébastien Rousselet, alias Rouquine, vainqueur de *The Artist*, l'émission orchestrée par Nagui, de **La Journée des plantes** en mai, du **Main Erve Trail** en juin, du concert de la **chorale Una Voce** et du **Concert des Morts** fin octobre.

Le Repas des aînés est repoussé aux beaux jours de 2022. Profitons-en cependant pour remercier Maria Vicens qui nous a régales de si nombreuses fois avec ses buffets et ses potages. Vous la retrouverez en cette occasion.

Malgré ces annulations forcées, les quinze bénévoles du Comité des fêtes, misant principalement sur les activités en extérieur, ont continué à animer le village.

Rétrospective 2021

Les sauvages de Saint-Pierre

Samedi 1^{er} mai, les membres du Comité des fêtes ont installé de bien jolies œuvres dans les rues du village, des ardoises peintes, hommage à la fois au patrimoine végétal et au patrimoine bâti qui se conjuguent si bien dans notre cité. Saviez-vous qu'à l'échelle du seul bourg, on recense plus de deux cents espèces de plantes sauvages ? C'est rarissime, et en grande partie lié à la générosité des vieux murs en pierres qui les abritent. Merci à Marie Girard pour le volet botanique, à Séverine Baudry pour la peinture et aux membres de l'atelier patchwork pour le financement du projet.



Les ardoises seront inaugurées samedi 7 mai 2022 au cours d'une balade animée par les ballades de Jean-Yves Bardoul, musicien poético-bucolique.

Bistrot associatif

Vendredi 28 mai, le bistrot a rouvert ses portes, ses fûts et sa scène. Les habitués étaient nombreux et heureux de se retrouver sur la terrasse pour déguster la bière *L'éveilleuse* brassée à la sortie du village et écouter les chanteuses et musiciennes pétriariennes : Émilie, Virginie, Claire, Sarah...



Le bistrot est resté ouvert jusqu'à fin septembre. Il a fait office d'accueil touristique tout l'été pour les badauds toujours aussi nombreux !

In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve

Du 26 juin au 20 septembre, l'exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* a transformé notre cité en musée ouvert pour le sixième été consécutif. Le traditionnel vernissage musical a attiré un public de plus en plus nombreux. Et pour cause ! Trente-cinq artistes ont participé à cette édition, dont cinq Pétriariens : Clara Josset, Odette Houdeline et leurs peintures, Michel Vicens et ses photos, Stephan Pasternicki et sa peinture et sculpture, Élodie Lemerle et sa cabine, et bien-sûr les élèves de l'école avec leur installation sous le préau.





Les objectifs de cette exposition, qui est en train de devenir une tradition du village, sont nombreux : développer la culture dans notre zone rurale, faire découvrir des formes d'art peu exposées, attirer des visiteurs dans notre Petite Cité de Caractère, soutenir les artistes qu'ils soient locaux ou non, amateurs ou professionnels. Certains d'entre eux exposent pour la première fois grâce à *In Situ*. Saint-Pierre-sur-Erve est le seul village de la communauté de communes à accueillir une exposition d'une telle ampleur.

Le sel de cette exposition est l'installation des œuvres disséminées dans tout le village.



Un grand merci aux propriétaires et à la mairie qui acceptent d'accueillir des œuvres en leurs murs et jardins. Malheureusement, pour la première fois cette année, nous avons eu à déplorer plusieurs actes de vandalisme visant les œuvres exposées :

- L'installation de Fabrice Milleville à la chapelle Saint-Sylvain, vandalisée à deux reprises
- Des personnages en bois de Séverine Baudry
- Une statue de Damien Bréteau dans l'église
- L'installation en laine feutrée de Méduline sous les arcades

- La peinture et l'installation de Géraldine Charron, dans le four communal
- Une boîte de Jill Culiner, au four communal
- La statue de Laurent Sémerie au Pont-piéton

Et visant également :

- Les portes du Bistrot associatif et de la chapelle Saint-Sylvain

Il va sans dire que ces dégradations sont ressenties très violemment par les artistes mais aussi par les bénévoles du Comité des fêtes qui voient ainsi bien mal récompensé leur investissement dans la préparation de l'exposition. Mais ni les uns ni les autres ne se laissent décourager, convaincus que la culture survivra toujours à la bêtise.

Apéropéra et récital de guitare classique

Vendredi 2 juillet, Julien Ostini est venu présenter *La Traviata*, opéra mis en scène à Linières cet été, avec quelques Pétriarviens sur scène ou dans les coulisses. Après avoir écouté des extraits de l'opéra, Anne-Lise Vaumoron, professeure de guitare au Conservatoire des Coëvrons, et son comparse Charly, ont interprété des pièces de guitare classique dans l'église.



Micro libre, micro-trottoir

Vendredi 16 juillet, l'inénarrable Christian Poincheval a animé une émission de radio sur la terrasse du bistrot. Le thème étant la culture dans une zone rurale, il a évidemment choisi Saint-Pierre-sur-Erve pour interviewer les habitants et passants sur ce thème, cher à notre cité.



Fêtes des lumières et journée des peintres

Dimanche 15 août. Après une année sans lumière, la fête a pu enfin avoir lieu. Du soleil, des badauds, des coups de pinceaux, des notes de musique, de la bonne humeur, des food trucks, des fûts et encore des fûts, et toujours nos 7 000 bougies pour illuminer la cité. Journée de rêve à Saint-Pierre-sur-Rêve. Un grand merci à tous les Pétriarviens pour leur participation au succès de cette fête.



Rencontre Musicale en Coëvrons

Samedi 4 septembre. Comme il en a pris l'habitude depuis plusieurs années, l'ensemble *Caravage* est venu, dans l'église, interpréter des musiques slaves, accompagné d'un conteur. Les membres de *Caravage* aiment tant venir à Saint-Pierre qu'ils reviendront, c'est promis, le samedi 10 septembre 2022.



Fête du Four

Samedi 11 septembre, les jeunes mariés ont chauffé dans le four communal les plats apportés par les Pétriarviens, les villageois voisins et quelques artistes *in situ*. Longue soirée chaleureuse et gastronomique !



Repas des bénévoles

Samedi 6 novembre, une quarantaine de bénévoles a eu le plaisir de se retrouver pour le traditionnel repas de remerciement aux participants à la *Fête des Lumières*.

Chaque ambiance, nuit interminable... Vivement l'année prochaine !



Hommage à Marcel

Samedi 11 décembre, la commune a rendu un hommage émouvant et bien mérité à Marcel Mottais. Nous aurons toujours une douce pensée pour lui, sans la bienveillance et la générosité duquel, le Comité des fêtes ne rayonnerait pas comme il le fait aujourd'hui. Après la cérémonie, les bénévoles ont accueilli les participants autour d'un verre de l'amitié et allumé les bougies qui ont illuminé l'espace Marcel Mottais et les abords de l'église tard dans la nuit.



Inauguration de l'Espace Marcel Mottais

Samedi 11 décembre, notre commune a rendu un hommage officiel à son ancien maire, Marcel Mottais, qui nous a quittés l'an dernier. Figure locale incontournable, Marcel Mottais a laissé une empreinte des plus fortes dans l'esprit et le cœur de ceux qui l'ont côtoyé. Nombreux sont ceux qui ont répondu présent à l'invitation de la municipalité et de la famille à venir assister à l'inauguration de l'espace qui porte désormais son nom, au cœur même du village qu'il a profondément contribué à transformer et faire rayonner.

Nous remercions tous ceux qui, à la suite de Christian Le Blanc, maire, ont également tenu à lui rendre un hommage public :

- Françoise Marchand, sculptrice
- Romain Layahe, archéologue
- Jean-Pierre Morteveille, ancien président de la communauté de communes Erve-et-Charnie
- Joël Balandraud, président de la communauté de communes et de l'AMF53
- Sylvain Rousselet, conseiller départemental
- Élisabeth Doineau, sénatrice
- Géraldine Bannier, députée
- Jean Arthuis, ministre
- Isabelle Fayet et Dominique Mottais, ses enfants



Nous remercions également chaleureusement tous les Pétriarviens qui se sont associés par leur présence ou leur pensée à cette cérémonie. Enfin un merci tout particulier aux équipes du Comité des fêtes pour l'organisation de la réception ainsi que pour la mise en lumière de l'Espace Marcel Mottais.

La page des Amis du Moulin de Gô

Après une année 2020 blanche, le Moulin de Gô a accueilli à nouveau de très nombreux visiteurs lors des différentes journées d'ouverture. Environ 2 000 visiteurs sont venus admirer le moulin et le travail réalisé.

Portes ouvertes en 2021



Nouveauté 2021 : le panier du Moulin les 7 mars, 3 avril, 6 juin, 10 octobre (action reconduite en 2022 sur 2 dates)

Un marché avec producteurs locaux : pâtes, tisanes, maraîcher, charcuterie, confitures, ainsi qu'un producteur de vins et restauration à emporter fourni par le restaurant *La Taverne des grottes*.

Le 18 décembre 2021 – deuxième édition de Noël au Moulin

Après une mise en lumière du moulin à 18 heures, dégustation d'huîtres avec possibilité d'emporter, dégustation de truite fumée, sans oublier le vin rouge chaud.



Calendrier des portes ouvertes 2022

À noter dans votre agenda !

- Le panier du Moulin : le 3 avril 2022
- Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier : les 21 et 22 mai 2022
- Soirée *Guinguette* (places limitées) : le 1^{er} juin 2022
- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : les 25 et 26 juin 2022
- Journée des peintres dans la rue : le 15 août 2022
- Journées Européennes du Patrimoine : les 17 et 18 septembre 2022
- Le panier du Moulin : le 9 octobre 2022
- Noël au Moulin (troisième édition) : le 17 décembre 2022

2022 Une année anniversaire : l'association fête ses 10 ans !

Une manifestation est prévue, la date reste à définir.

Cuisson du pain à l'occasion des portes ouvertes.



Travaux prévus

- Rénovation de la pièce à l'étage
- Remise en état du déversoir et de la passerelle

Pour vos événements familiaux et dans un cadre exceptionnel, vous pouvez louer le site (parc du Moulin). Rendez-vous sur le site internet pour prendre contact et réserver.



Toute l'actualité sur www.moulindegô.com



Des nouvelles du Club patchwork

Enfin les couturières investissent à nouveau, depuis le 1^{er} octobre 2021, la salle communale pour s'adonner à leur loisir : le patchwork !

La présidente de ce club, Danielle Pateau-Coupeau, est ravie de cette reprise. Après un an d'arrêt, elles vont terminer le travail commencé il y a deux ans. Puis un nouveau projet verra le jour, mesurant 2 x 1,50 m, résultant de la mise en commun des réalisations de chacune, puisque chaque membre apporte sa touche en confectionnant son morceau de tissu pour former une œuvre. Un vrai plaisir de se retrouver tous les vendredis après-midi avec le traditionnel goûter.



Nous leur souhaitons une année 2022 active et pleine de créations !

Les Boucles de la Mayenne ont fait étape à Saint-Pierre

Le 28 mai, notre village a eu la chance de voir passer la course cycliste professionnelle la plus importante du département. Il s'agit des Boucles de la Mayenne, épreuve qui compte quatre étapes à travers toute la Mayenne.

Lors de la deuxième étape entre Vaiges et Évron, un passage du peloton était prévu à 13 h 30 dans Saint-Pierre-sur-Erve. Sur ces informations l'ensemble des bénévoles se sont réunis à 11 heures pour un briefing et une répartition des forces présentes aux différents carrefours de la commune. L'objectif était de sécuriser la circulation pour le passage de la caravane et des coureurs.

Il est 11 h 30 quand les premières voitures de la caravane publicitaire qui précèdent les coureurs entrent dans le village. Une vingtaine de véhicules vont se succéder distribuant des objets publicitaires, ce qui ravira les personnes présentes dans le bourg lors de ce passage.



Un peu d'attente avant le passage des coureurs. Il est presque midi, le temps de reprendre des forces et de se désaltérer sur la terrasse du bistrot, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Il est 13 heures, déjà l'heure de reprendre du service, le passage des coureurs interviendra dans quelques minutes. Tout le monde est reparti à son poste pour cette fois admirer la vitesse à laquelle les coureurs vont traverser la commune.

L'école à fait le déplacement, les enfants et accompagnants feront résonner leurs encouragements dans tout le village. Le temps à peine de voir se profiler la voiture ouvreuse que déjà l'ensemble du peloton est passé sous des applaudissements fournis et généreux provenant de l'ensemble des spectateurs.



Un passage express, mais un bon moment de convivialité au sein de notre village.

Des nouvelles de l'Association de Défense du Patrimoine Paysager

Pour donner suite à la démission de Natalie Huard, présidente de l'Association de Défense du Patrimoine Paysager (ADPP), en 2021, il a été décidé de se réunir pour échanger sur la continuité ou non de cette association. Toutes les personnes présentes à l'assemblée générale ont manifesté leur souhait de poursuivre la veille sur plusieurs points de vigilance.

De nouvelles élections ont eu lieu :

- Une coprésidence, c'est-à-dire une présidence partagée conjointement, a été convenue entre Mark Mills et Cendrine Fagnot, et Valérie Liberprey a remplacé Sylvie Loury Ferrand pour le secrétariat.
- Une réflexion a été évoquée sur la possibilité d'étendre cette défense du patrimoine paysager à toute la vallée de l'Erve pour bénéficier d'un meilleur impact et d'une plus large mobilisation.

À suivre...

Des chantiers participatifs pour rénover et entretenir l'école

Dans l'édition précédente du bulletin communal, nous avons déjà eu l'occasion de saluer l'exceptionnelle implication des habitants dans la vie locale. L'année 2021 n'a fait que confirmer cet adage, avec des volontaires ayant répondu présents pour pas moins de trois chantiers participatifs destinés à rénover et entretenir les extérieurs de l'école.

Élagage des tilleuls

Le coup d'envoi a été donné samedi 20 février. Il s'agissait d'élaguer les tilleuls de la cour, ce avant début mars, période de reprise de la végétation. Autour d'Adrien Tellier - à la tronçonneuse - se sont activées de nombreuses petites mains : pour scier, broyer, évacuer les copeaux...



Plantations

Samedi 20 mars, plusieurs membres du conseil municipal se sont retrouvés dans la cour de l'école pour un chantier participatif d'aménagement des jardinières situées sur le mur d'enceinte, côté rue des Tisserands. L'idée était de remettre en service ces massifs jusqu'alors délaissés, tout en privilégiant des plantes sobres en eau et nécessitant peu d'entretien.



Les travaux ont commencé à 10 heures par un généreux apport de terre et de compost, dans lequel les plantes ont ensuite pu être accueillies. Dès cet été, érigérons, campanules et autres sedums ont commencé à égayer ce long mur côté rue. Les plantations se sont poursuivies dès le lundi, cette fois sous la houlette de la maîtresse. Deux jardinières avaient en effet été réservées aux élèves pour leur permettre de s'initier au jardinage.

Une jolie façon de fêter le printemps !

Peinture du préau

Suite et fin des chantiers participatifs de l'année avec la rénovation des boiseries du préau de l'école ! Trois rendez-vous auront été nécessaires pour mener à bien ce chantier.

Le samedi 9 et le dimanche 17 octobre, une quinzaine de bénévoles ont réalisé un chantier participatif, essentiellement des travaux de peinture sur les poteaux et la rambarde d'accès au préau de l'école. Les boiseries ont été au préalable nettoyées à haute pression, puis poncées avant de recevoir une première couche de peinture. Les teintes ont en amont été soumises à l'architecte conseil afin qu'il valide leur conformité à la charte de qualité nationale inhérente au label Petites Cités de Caractère. La municipalité remercie très chaleureusement l'entreprise Marchand qui a fourni la peinture. Merci également à la doyenne de la commune en la personne de Denise Mottais, 90 ans, qui a participé à sa façon en apportant le café et des petits gâteaux, ce qui a permis une pause sympathique. Pour se ressourcer et prolonger la convivialité, les bénévoles ont ensuite partagé un repas offert par la mairie.



Une deuxième couche de peinture a été nécessaire pour finaliser le chantier huit jours plus tard, dans la même ambiance conviviale. Des barres de seuil ont également été posées sur les marches et à l'entrée de la mairie pour répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Merci aux bénévoles !

De nombreuses petites mains se sont affairées sur ces différents chantiers : Florence et Alicia Adet, Anne Baudry, Dylan Charpentier, Cendrine Fagnot, Marie-Pascale Gasnier, Antoine et Virginie Josset, Christian Le Blanc, Sylvie Louri, Sébastien, Stéphanie, Pieris et Esteban Millet, Mark Mills, Stéphane Pannetier, Françoise Portier, Éric et Florence Reumeau, Guy Richard, Emilie et Adrien Tellier et Polo Veillon. En espérant n'oublier personne, nous les remercions toutes et tous chaleureusement.

Retour sur la qualité de l'air à l'école de Saint-Pierre-sur-Erve

L'ARS (Agence Régionale de Santé) et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) avaient demandé de reprendre le projet mis en veille à la suite du premier confinement sur la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les Établissements Recevant du Public (ERP) de moins de douze ans.

Ce projet était aussi porté par le CPIE (le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec pour objectif d'accompagner les gestionnaires d'ERP de moins de douze ans. Pour rappel, la loi Grenelle 2 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air des établissements dans lesquels les enfants passent beaucoup de temps.

La commune de Saint-Pierre-sur-Erve avait dû mener une étude importante à l'aide d'outils d'autodiagnostic pour mettre en place des actions correctives en fonction des résultats. En février 2021, nous avons d'ailleurs souhaité aller plus loin en empruntant des capteurs CO2 à la communauté de communes des Coëvrons pour mesurer le taux de dioxyde de carbone dans la classe. Nous devons prendre des mesures neuf fois par jour sur une semaine. Le résultat a été satisfaisant et n'a pas démontré un taux anormal de CO2 : LA QUALITÉ DE L'AIR EST BONNE.

Tout le monde a été sensibilisé à la qualité de l'air, les enfants, les parents, et tous les salariés travaillant dans l'école. Les enfants ont bien compris que l'air « se salissait » et qu'il fallait le renouveler en ouvrant les portes et les fenêtres. Ils ont demandé où allait le « mauvais air » : on leur a dit qu'il allait dehors pour laisser la place à du bon air sain. Ils guettaient les capteurs et nous prévenaient quand on passait à l'orange ou au rouge.

La maîtresse a expliqué aux enfants que rester dans du « mauvais air » pouvait provoquer des maux de tête ou engendrer des troubles de la concentration ou de l'énerverment. D'où l'importance d'ouvrir les fenêtres et les portes régulièrement dans la journée même s'il fait froid.

Saint-Pierre-sur-Erve : la bonne élève des ERP !

Quarante-trois ERP étaient concernés, vingt-sept ont participé au programme, dix ont réalisé les deux diagnostics et trois seulement ont rédigé leur plan d'action, dont Saint-Pierre-sur-Erve. Bravo et merci pour cette implication et cet intérêt pour le bien-être des enfants et de toutes les personnes travaillant dans l'école. La commune souhaite investir dans l'achat d'un capteur CO2 qui permettrait de vérifier régulièrement le taux de dioxyde de carbone.

Chauffage du gîte Le Presbytère : les travaux ont débuté



Les travaux de forage ont commencé le 21 octobre 2021, les tranchées le 30 novembre 2021. Le chantier s'est poursuivi avec l'installation de la chaudière et le changement de certains radiateurs. Le projet se terminera début 2022 avec la réception des travaux.

La proposition retenue est un chauffage géothermie de type sonde verticale.

Le chantier a été confié à la Société OG THERMIE de Meslay-du-Maine.

Le montant des travaux s'élève à 26 822 euros.

Financements :

- DSIL / Dotation rénovation thermique
- ADEME
- Autofinancement



Accessibilité des établissements recevant du public

Lors du précédent mandat, le conseil municipal avait décidé d'améliorer l'accessibilité de nos bâtiments publics. Suite au recensement des points à améliorer effectué avec l'aide de l'APAVE, des travaux ont été réalisés au cours de l'année afin de se mettre en conformité.

Parmi ces travaux, nous pouvons citer :

- **Au niveau de la salle communale :** l'aménagement d'une dalle en béton désactivé à l'entrée de la salle et d'une rampe d'accès pour la porte côté place de l'église.
- **Au niveau de l'église :** l'installation d'une rampe de seuil à la porte latérale, ce qui permet un cheminement accessible au fauteuil.
- **Au niveau de la mairie :** la réfection des rampes, la pose d'une dalle podotactile et des nez de marche.
- **Dans le bourg :** l'amélioration de la signalétique, en indiquant les places pour personnes handicapées sur nos parkings et en la modifiant quelque peu pour la rendre plus esthétique et plus lisible.



Un défibrillateur dans la commune

Début février 2021, notre commune s'est équipée d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) qui a été installé au cœur du village, à proximité de la salle communale. Ce DAE contribue à améliorer le maillage du territoire en vue de pouvoir porter une assistance rapide aux personnes victimes d'arrêt cardiaque.

Un mot sur ce qu'on peut attendre d'un défibrillateur, cet appareil de plus en plus fréquent, mais encore mal connu. Il s'agit d'un dispositif qui permet à chacun de porter un premier secours aux personnes victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il ne se substitue pas à l'intervention des services d'urgence, mais représente un premier maillon précieux dans la chaîne d'assistance, le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent. Il vise à réduire cette fourchette de 40 000 à 50 000 personnes qui, chaque année, sont victimes d'une mort subite faute d'avoir bénéficié au bon moment des premiers gestes de secours.



Depuis 2007, le ministère chargé de la santé a engagé des actions en faveur du développement de l'implantation de DAE sur l'ensemble du territoire. Dans les Coëvrons, cette incitation s'est traduite par le projet *Un défibrillateur pour tous* initié par M. Laurent Bourgoïn - commandant de sapeur-pompier et chef du centre de secours d'Évron - et relayé par la communauté de communes des Coëvrons en direction des vingt-neuf communes du territoire. De son côté, la fondation CNP Assurances s'est associée au volet financier. Qu'ils soient remerciés pour leur contribution au financement de ce projet.

Les DAE devant être installés dans les lieux de passage importants, notre commune a choisi d'implanter le sien aux abords de la salle communale, à savoir dans un emplacement central et des plus fréquentés l'été, lorsque de nombreux promeneurs visitent notre petite cité. Les DAE peuvent être utilisés par tout un chacun, en suivant les indications présentes sur l'appareil. Nous envisageons toutefois de réaliser des sessions de formation à destination des habitants souhaitant se familiariser avec l'utilisation de cet appareil. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se rapprocher de la mairie.

Une toiture neuve à l'école



La toiture de l'école présentait des problèmes d'étanchéité. Pour ces raisons nous avons entrepris de la rénover. Cette remise en état a été réalisée cet été par l'entreprise de charpente Fabien Bellier. A ce jour, il reste la cheminée à restaurer par l'entreprise de maçonnerie Joël Chevallier. Le montant de ces travaux s'élève à 20 470 €.

Ces investissements ont été financés par les subventions suivantes : dotation d'équipement des territoires ruraux à 49 %, le Conseil départemental à 14 % et la communauté de communes à 17 %. Le solde a été autofinancé par la commune, soit 4 094 euros.

Projet d'aménagement de la colline Saint-Sylvain

Afin de permettre l'entretien naturel et permanent du sommet de la colline, deux parcelles (897 et 898, voir le plan) seront encloses au mois de mars, lors d'un chantier participatif auquel nous vous invitons à prendre part. Elles seront ensuite mises en pâture pour les animaux de M. Huaumé, propriétaire riverain.

Avant le mois de mars, des travaux d'égavage et de débroussaillage seront effectués sur les flancs de la colline et l'emplacement futur de la clôture.

Ceci est l'aboutissement d'un projet initié en 2012.

À l'époque, plusieurs parcelles constituant la colline furent mises en vente. Soucieux de préserver ce lieu emblématique du village, des habitants firent des dons à la commune afin qu'elle acquière les parcelles 899, 900, 901 et 902. Début 2021 M. Huaumé et la commune ont finalement échangé les parcelles 898 et 902, d'une surface équivalente.

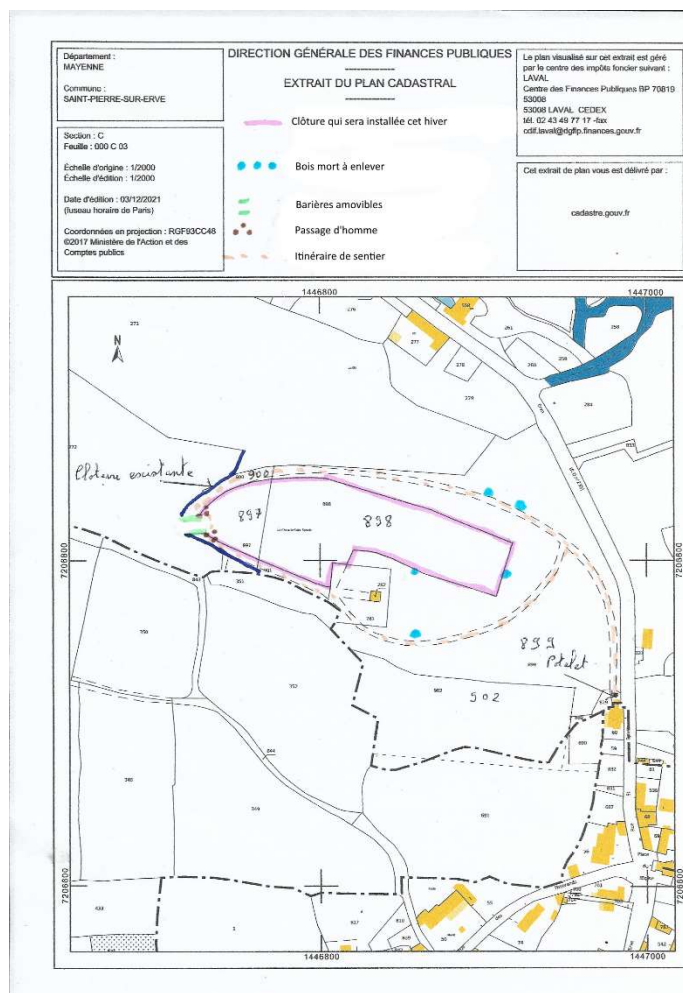
Aujourd'hui, la commune est donc propriétaire d'une grande partie des terres jouxtant la chapelle Saint-Sylvain. La parcelle de la chapelle proprement dite (281 et 282) appartenant à la famille de Vitton qui la laisse en libre accès au public.

Après la mise en place de la clôture, les bêtes mises en pâture par M. Huaumé sur la parcelle 272 (à l'ouest de la colline) auront accès au sommet de la colline. Aucune zone de nourriture ne sera installée sur la parcelle 898 (propriété de la commune) afin d'offrir aux visiteurs une prairie rase et propre.

Le circuit autour de la colline sera préservé par la mise en place d'un passage de quelques mètres, au bout de la parcelle 897.

Au pied de la colline, à l'entrée du chemin, un potelet amovible fermera l'accès aux véhicules. Pour la messe traditionnelle du 15 août par exemple, cet accès sera ouvert et la parcelle 898 sera libérée par M. Huaumé, afin de servir de parking d'appoint.

Nous espérons que ces aménagements permettront aux habitants et aux visiteurs de profiter pleinement de cette promenade pittoresque.



Missions de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère

La mission de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère (PCC) consiste en un rôle de conseil. Il intervient auprès des particuliers, pour faciliter la définition de leur projet en prenant en compte toutes ses composantes : leurs attentes, leur budget et le respect de la réglementation. En revanche, il n'intervient pas dans le cycle d'approbation des travaux qui passe par trois instances : la mairie, le service d'urbanisme de la communauté de communes des Coëvrons et l'architecte des bâtiments de France. Voire, en secteurs très protégés, par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire (DREAL).

Des conseils gratuits pour cadrer vos travaux

Cette année, nous donnons la parole à des particuliers qui ont eu recours à l'expertise de l'architecte des PCC. Nous avons rencontré Mark Mills, propriétaire avec son épouse du Domaine des Hallais, un gîte de groupe situé à deux pas du canyon de Saulges.

Bonjour Mark Mills. Parlez-nous de votre projet.

Il s'agissait de refaire la tourelle du toit. On savait bien, en principe, ce qu'on voulait faire : tout simplement remplacer les ardoises qui étaient en mauvais état. On voyait de loin que quelques-unes étaient cassées, mal placées, que le toit n'était pas tout à fait étanche. C'était quelque chose d'assez simple comme idée.

Qu'est-ce qui vous a incités à faire appel aux conseils de l'architecte des PCC ?

Étant donné que nous sommes en Petite Cité de Caractère - et bientôt SPR -, l'architecte des bâtiments de France (ABF) s'intéresse au projet. C'est toujours lui qui a le droit d'accorder ou non le projet, du point de vue de l'architecture et du patrimoine.

Comment s'est passé l'accompagnement ?

Il y a eu un rendez-vous conjoint avec le propriétaire, l'artisan et l'architecte des PCC. C'est là que nous avons évoqué le but du projet. L'architecte des PCC nous a donné des conseils pour la bonne mise en œuvre. Le couvreur a donné également son point de vue sur ce qui était faisable et les choses qui étaient en option. Pour moi, le plus intéressant a été la conversation directe entre eux : je trouve qu'elle a beaucoup facilité les décisions par rapport aux matériaux et à la façon exacte de réaliser le projet. Il y avait une bonne entente entre eux du fait qu'ils se comprenaient bien. Moi, je ne suis pas expert.



Est-ce que ce rendez-vous a facilité vos démarches ?

On avait une ancienne cheminée qu'on souhaitait enlever. L'architecte des PCC a fait un petit document avec son avis, que j'ai envoyé avec la déclaration préalable. Il fallait que le couvreur fasse un devis qui corresponde. On a envoyé les deux documents avec la déclaration. La seule chose que l'ABF a notifiée, c'est de garder la partie de la cheminée qui est dans la tourelle. En revanche, on pouvait enlever la partie située au-dessus du toit.

Le rendez-vous en amont a bien facilité le projet. Il n'y avait pas de crainte de l'ABF. Il était content de ce qu'on avait prévu. Il était tout à fait d'accord avec tous les aspects du projet. Il a donné son accord, soumis à cette condition-là. Les échanges ont été très rapides, ça a été très facile.

Comment avez-vous eu connaissance de ce service ?

Nous en avons connaissance depuis longtemps, dès 2006, au moment du grand projet de restauration des bâtiments du gîte. Tout le monde était concerné déjà à l'époque : le maire, les architectes, les bâtiments de France. Ce sont les bâtiments de France qui ont suivi le projet de fond en comble. On savait que le service existait, depuis que Marcel Mottais avait obtenu le label Petites Cités de Caractère. Il a organisé des demandes de subventions qui nous ont aidés.

Le projet est terminé. Êtes-vous satisfaits ?

Oui. Je trouve que la tourelle a un très bel aspect. Le travail est bien fait. On pourrait dire que j'ai 66 ans, que je n'ai pas forcément besoin d'un toit qui durera cent ans. Mais ce toit-là durera de fait cent ans, ce qui me dépasse un peu. Si on fait du beau travail, ça dure.



Cette tourelle est bien visible de tous, que ce soit depuis la route ou depuis les falaises, de l'autre côté de la rivière. Merci d'avoir réalisé quelque chose d'aussi beau et durable !

Se faire accompagner par l'architecte conseil

L'association des Petites Cités de Caractère en Mayenne met à votre disposition gracieusement l'expertise d'un conseil en architecture, Laurent Cohin. Celui-ci organise des permanences dans la commune, un mardi après-midi par mois entre 15 h 45 et 17 h 45. Il suffit de prendre rendez-vous à la mairie.

Janv.	Fév.	Mars	Mai	Juin	Juill.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
18	22	29	3	7	12	6	11	15	13

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du département, M. David Foucambert, peut également vous apporter son aide. Vous pouvez contacter l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail : udap53@culture.gouv.fr

L'année 2021 en chiffres

- **Consultations de l'architecte conseil : 20**
- **Demandes déposées dans l'année :**
 - Certificats d'urbanisme : 12
 - Déclarations préalables : 7
 - Permis de construire : 3
 - Permis de démolir : 0

Liens utiles en amont de vos travaux :

- Pour connaître le zonage des parcelles de votre commune, rendez-vous sur le site de Géoportail : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Concernant les sites inscrits, classés, monuments historiques..., vous pouvez également vous connecter sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ?

Dans le cadre du renouvellement des aides régionales « Centres anciens protégés », les habitants de Saint-Pierre-sur-Erve devraient pouvoir bénéficier d'aides de l'association des Petites Cités de Caractère sur la période 2023/2024.

Comprendre la réglementation du territoire

Glossaire :

Zone géographique concernée	Document prescriptif/Texte applicable
Commune	Plan Local d'Urbanisme
Communauté de communes	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
ZPPAUP	Règlement de la ZPPAUP
SPR	Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Documents à consulter :

- [Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Coëvrons](#)
- [Diagnostic Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve](#)
- [Plan et typologie Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve](#)

Dans toutes les communes de France, le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est une boîte à outils qui permet d'orienter l'aménagement du territoire en mettant en cohérence différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...) et en déduire les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire ? Un PLU peut également concerner plusieurs communes, on l'appelle alors **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** comme celui élaboré par la communauté de communes des Coëvrons (vingt-neuf communes), depuis 2016.

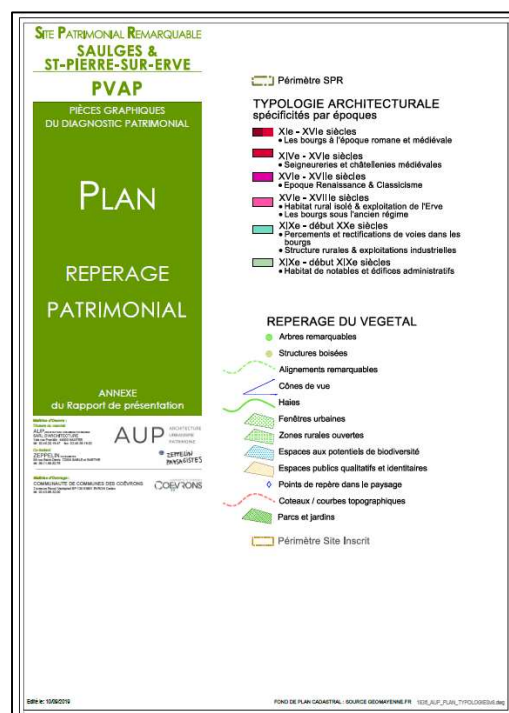
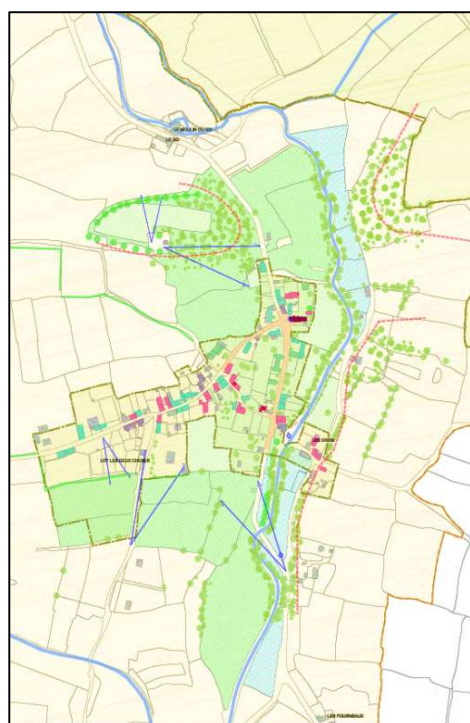
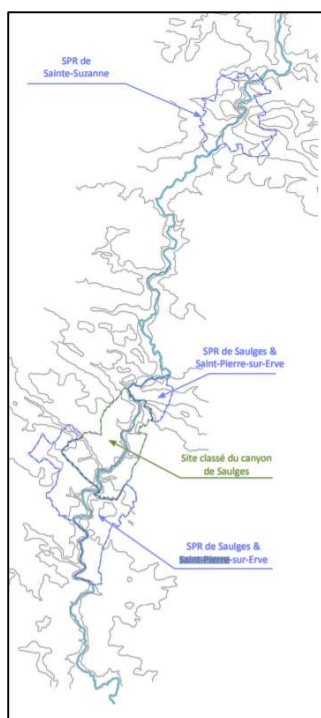


Le **PLUI des Coëvrons** se fixe comme objectifs : **l'équilibre, le rayonnement et la qualité du cadre de vie rural, dans un souci de développement durable.**

À Saint-Pierre-sur-Erve, c'est donc le **PLUI des Coëvrons** qui s'applique, mais certains éléments viennent encore compléter ses attentes. En effet, en 2001 pour Sainte-Suzanne, 2006 pour Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve, les trois communes se sont engagées pour la protection et la valorisation de leur patrimoine en mettant en place un outil de protection particulier créé par le ministère de la Culture : une **Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (ZPPAUP)** qui détermine un périmètre dans lequel s'appliquent des prescriptions visant à préserver et améliorer les qualités patrimoniales des villages et des paysages.

Dans ce périmètre, au-delà du respect du **PLUI des Coëvrons**, les travaux (privés et publics) doivent recevoir au préalable l'accord de **l'architecte des bâtiments de France (ABF)**, qui vérifie le respect des prescriptions spécifiques s'appliquant à la ZPPAUP. Ces prescriptions sont consultables par les particuliers sur le site de la communauté de communes et dans les mairies, ce qui leur permet de définir leurs projets en anticipant les limites de modification et d'intervention sur le paysage et le bâti.

Depuis 2016, plusieurs dispositifs - dont les **ZPPAUP** - ont été réunis sous le vocable de **SPR (sites patrimoniaux remarquables)**.



Une étude a été confiée à une agence d'urbanisme travaillant en lien avec **les élus** et **l'ABF** pour établir un bilan du fonctionnement des **ZPPAUP** et chercher à comprendre les problématiques récurrentes qui se posent lors de la restauration du bâti patrimonial et lors de l'insertion des constructions neuves dans le paysage ou le tissu urbain historique.

Extrait du diagnostic Saulges-Saint-Pierre-sur-Erve :

« Le bourg de Saint-Pierre-sur-Erve est caractérisé par une forte présence du végétal.

Cette expression est caractéristique des villages situés en fond de vallée humide. La présence de boisement sur les coteaux et d'espaces ouverts de prairies ou de champs renforce l'intérêt du bourg. La périphérie du centre bourg bénéficie de la présence de haies bocagères et de paravents végétaux (haies avec arbres de grand développement) assurant un traitement d'ensemble qualitatif et valorisant.

Des ouvertures visuelles possibles grâce aux espaces ouverts (pâtures et champs), depuis les voiries d'accès renforcent la mise en scène végétale vers le village.

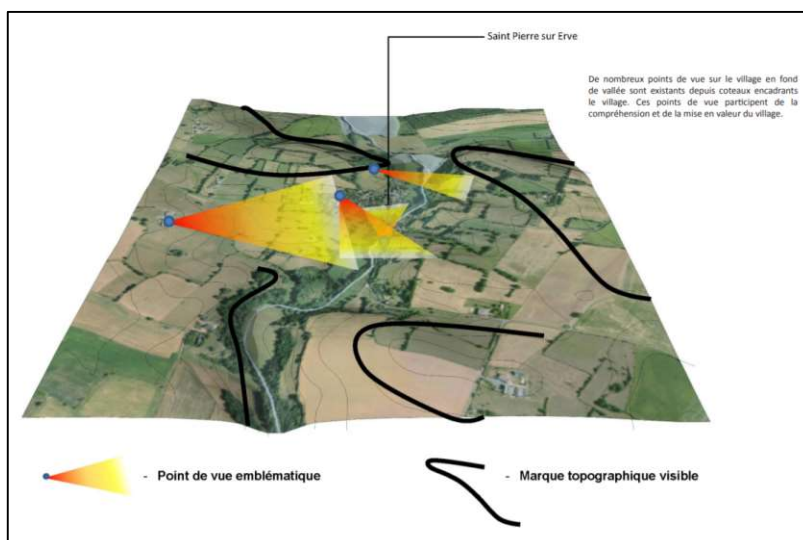
Dans le centre-bourg, de nombreux jardins privés étagés avec des murets de pierres sont présents. Les espaces publics sont relativement minéraux, mais leur traitement qualitatif participe à la valorisation d'un ensemble cohérent.

La présence du végétal est progressive depuis les bords de l'Erve (avec ses arbres de grande taille et ses prairies humides), puis vers le centre-bourg où sont présents de nombreux jardins, puis en montant sur les coteaux plantés de haies et de boisement. »

Après une présentation des sites qui dispense de fort intéressantes données géologiques, géographiques et historiques, le document de diagnostic se conclut par une analyse du bâti traditionnel, les atouts de celui-ci face à la question énergétique et enfin des remarques et des conseils pour son entretien et sa restauration.

On ne saurait mieux conclure qu'en citant les objectifs du **Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)** qui cherche à préserver, améliorer et valoriser :

- Le paysage : la qualité de celui-ci tenant à la présence de végétation (haies, arbres, boisements) et à de grands espaces ouverts dégagant des vues exceptionnelles. L'objectif de l'étude est donc de préserver ces éléments remarquables et de proposer un cadre d'intervention qui s'attache à la meilleure intégration dans l'environnement.
- Le patrimoine urbain et architectural :
 - En s'attachant aux nombreux détails de l'architecture qui font sa singularité et témoignent de l'histoire du territoire, en recensant toutes ces *pépites*, en les présentant sur plans et dans des documents très illustrés pour transmettre au mieux cette connaissance des modes de construction passés.
 - En revenant sur les méthodes de restauration traditionnelles, en proposant des règles simples et réalistes pour la réhabilitation du patrimoine et en évaluant le potentiel d'amélioration énergétique du bâti ancien.
- Les constructions récentes et futures :
 - En mettant l'intégration des énergies renouvelables au cœur du sujet.
 - Dans les secteurs d'urbanisation récente (lotissements)
 - En limitant l'exigence réglementaire à tout ce qui a un impact paysager sur le site (implantation du bâti, volumétries, couleurs, matériaux)
 - En édictant des *règles d'or* pour construire de nouvelles maisons dans le tissu patrimonial existant, tout en laissant place à une créativité qui proposerait de réinventer les formes et matériaux traditionnels. Les constructions futures sont aussi le patrimoine de demain.



Saisine par voie électronique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner

Notre commune, en partenariat avec la communauté de communes des Coëvrons, met en place un service permettant aux usagers de faire leur demande dématérialisée pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire et d'aménager, et les déclarations d'intention d'aliéner.

Vous pouvez accéder à ce service depuis le site de la commune (<http://www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr/>), ou celui de la communauté de communes des Coëvrons (<https://www.coevrons.fr/article/urbanisme>).

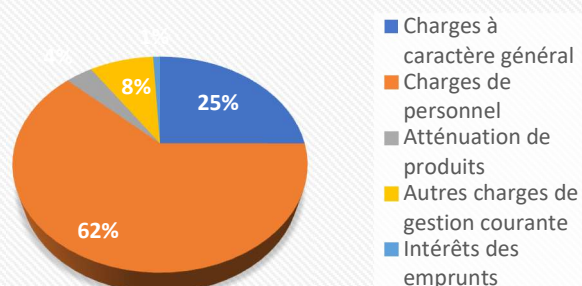
Compte administratif 2020

Ci-dessous la présentation du compte-administratif de la commune pour l'année 2020.

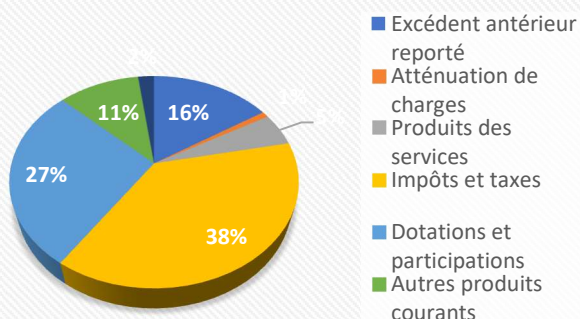
Dépenses et recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	en €	en %
Dépenses	138 967	100
Charges à caractère général	34 754	25
Charges de personnel	86 213	62
Atténuation de produits	4 981	4
Autres charges de gestion courante	11 756	8
Intérêts des emprunts	1 263	1
Recettes	201 976	100
Excédent antérieur reporté	31 976	16
Atténuation de charges	1 837	1
Produits des services	10 108	5
Impôts et taxes	76 224	38
Dotations et participations	55 867	27
Autres produits courants	21 707	11
Produits exceptionnels	4 257	2
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT	63 009	

Fonctionnement : dépenses



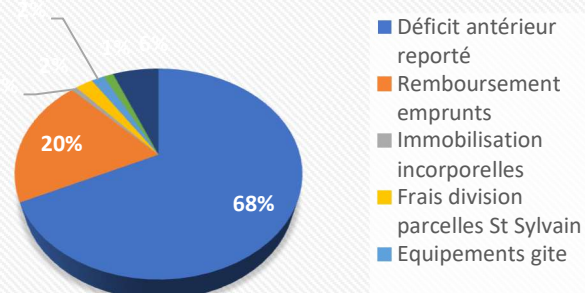
Fonctionnement : recettes



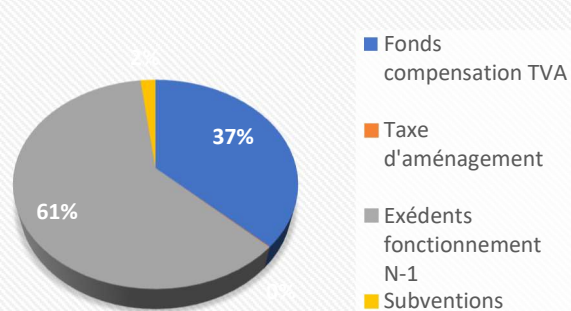
Dépenses et recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	en €	en %
Dépenses	33 173	100
Déficit antérieur reporté	22 519	68
Remboursement emprunts	6 601	20
Immobilisation incorporelles	240	1
Frais division parcelles St Sylvain	774	2
Équipements gîte	565	2
Lave-vaisselle cantine	438	1
Défibrillateur	2 036	6
Recettes	51 066	100
Fonds compensation TVA	18 951	37
Taxe d'aménagement	43	0
Excédents fonctionnement N-1	31 064	61
Subventions	1 008	2
RÉSULTAT INVESTISSEMENT	17 893	

Investissement : dépenses



Investissement : recettes



Focus sur trois porteurs de projets

Il y a les entreprises installées... et celles qui sont en train de mûrir voire de prendre forme ! Nous vous proposons de découvrir trois projets 100 % locaux.

Pierrick Renou, bientôt éleveur de chèvres dans la vallée de l'Erve !



Pierrick Renou va démarrer son activité en 2022 en élevant des chevrettes près du bourg, puis autour du site des grottes de Saulges, avec le souhait d'entretenir un lien avec son environnement et son territoire.

Les éleveurs de chèvres sont des acteurs du milieu rural notamment grâce aux rencontres avec le grand public : les visites, les portes ouvertes, la vente des fromages... qui sont aussi des moments de partage et d'échange. Pierrick a choisi la chèvre des fossés, race rustique de l'Ouest, qui se plaira dans les épines et les pelouses sèches. La diversité de la végétation leur permettra, il

l'espère, de donner un lait riche et goûtu qu'il transformera en faisselle, fromages frais et affinés... Les fromages de chèvre sont ancrés dans notre culture alimentaire et font partie du patrimoine gastronomique français.

Patience ! Nous devons attendre deux ans pour déguster les fromages de Pierrick ! On le croitera sûrement au bord des champs, sur les chemins... en balade avec ses chèvres ou auprès des petites vaches bretonnes pie noir qui les suivront pour pâturer.

On souhaite à Pierrick beaucoup de succès dans le développement de son projet qui animera et égaiera nos chemins dans la nature environnante de Saint-Pierre-sur-Erve.

Beth et Bryan Williams, producteurs de produits frais au moulin de Hardray

Leur objectif pour 2022 est de cultiver des fruits, des légumes et des fleurs bio de saison en plein champ, avec des tarifs abordables pour les vendre aux habitants de Saint-Pierre-sur-Erve. Ils espèrent aussi accueillir des poules au printemps pour nous fournir des œufs frais ! Ces projets nécessitent du temps pour se développer et se construisent en parallèle de la rénovation de leur moulin.

Actuellement, Beth étudie pour obtenir un diplôme d'herboriste. Bryan est immatriculé au répertoire des métiers en tant qu'auto-entrepreneur en maçonnerie générale et travaux de construction.

Si vous passez devant le moulin, n'hésitez pas à vous arrêter pour un brin de conversation pour parfaire leur français qui s'améliore progressivement.



Si vous avez des projets de travaux, n'hésitez pas à contacter Bryan pour obtenir un devis personnalisé et vous voir proposer une prestation et un tarif des plus adaptés à vos besoins (williamsnbryan3@gmail.com).

Congratulations on these projects, we wish you much success !

Entreprises pétriariennes



La Moineterie
53270 Saint Pierre Sur Erve
contact@brasserieleveilleuse.fr
06 73 06 76 84
Bières disponibles au Bistrot



ANNE BAUDRY

RÉFLEXOLOGUE

06 86 45 38 50

3 Place de la Forge - 53270 St-Pierre-sur-Erve
contact@annebaudry.fr

ACCOMPAGNEMENT SUR :

- Douleurs
- Fatigue et baisse de tonus
- Blocages émotionnels
- Surpoids et troubles digestifs
- Dépendance au tabac
- Allergies et intolérances

SUR RENDEZ-VOUS

LAVAL — SAINT-PIERRE-SUR-ERVE — LE MANS

Jean-Philippe GREARD

Couverture, charpente,
ossature bois, isolation
extérieure

Tél. : 06 63 79 90 45

Pain • Brioches • Gâteaux biologiques

Cuit au feu de bois

Le Fournil du Cadre

Laurent et Yveline Gaudin
1 Place de l'église
53270 Saint Pierre-sur-Erve
Tél. + Fax : 02 43 90 28 91
laurent.gaudin@wanadoo.fr

Horaires du fournil

Lundi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
De 17h à 19h 30

GAEC de l'ERVE
Le Mortier
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de l'Erve

Vendue sur commande par caissettes de 15 kg
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

Contacts :
M. et Mme RICHARD : 02 43 90 52 67
06 99 58 30 62
M. CARL AUBERT : 06 83 99 76 61

Colis cuisine 15 kg

2 rôties (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
3 pot-au-feu (pour 3 personnes)
3 assortiments de bourguignon (pour 4 personnes)

Colis famille 15 kg

2 rôties (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
1 pot-au-feu (pour 3 personnes)
1 bourguignon (pour 4 personnes)
3 paquets d'émietté (environ 350gr à 400gr)
10 steaks hachés (5 barquettes)
Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500gr)
15 saucisses par boeuf (3 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

2 rôties (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
16 steaks hachés (8 barquettes 250gr)
Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500gr)
25 saucisses par boeuf (5 barquettes)
20 merguez par boeuf (4 barquettes)
4 brochettes (1 paquet)

Travaux agricoles

Alain HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-Erve

Tél. : 02 43 90 25 66

Offre d'hébergement touristique et location de salles

Gîte communal Le Presbytère

L'ancien presbytère du XIXe offre un cadre authentique, en plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Saulges.

D'une surface de 140 m², il possède trois chambres et peut accueillir jusqu'à huit personnes. Le gîte a été labellisé Gîtes de France en 2018. La prochaine labellisation aura lieu en février 2022



Réservation sur www.gites-de-france.com

En 2019, 157 nuitées ont été enregistrées. En 2020, on en comptabilise 159.

Nouveautés 2021 et 2022 :

- La porte d'entrée a été remise en état
- Les couvertures sont remplacées par des couettes
- Un nouveau chauffage est en cours d'installation : il s'agit d'un chauffage central par géothermie de type sonde verticale, installé dans le but de faire des économies d'énergie
- Des achats concernant le petit électroménager : grille-pain, cafetière, bouilloire, etc., et un renouvellement d'ustensiles pour rendre les séjours plus agréables
- Quelques aménagements sont en cours
- Une remise en état concernant le nettoyage est prévue et sera réalisée par une entreprise professionnelle

Par ailleurs, deux référentes – Françoise Portier et Cendrine Fagnot -, ont été nommées pour le suivi et dans le but de répondre aux attentes des clients et des exigences de Gîtes de France, et instaurer une relation avec Gîtes de France qui nous apporte conseils et préconisations dans le but de satisfaire les clients.

TARIFS LOCATION	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS	SUPPL. WE	NUITEE SUPPL.
BASSE SAISON du 03/01 au 04/02 du 05/11 au 16/12	96 €	96 €	144 €	191 €	239 €	287 €	335 €	136 €	50 €
MOYENNE SAISON ET VACANCES SCOLAIRES du 05/02 au 01/07 du 27/08 au 04/11	126 €	126 €	189 €	252 €	315 €	378 €	441 €	136 €	50 €
VACANCES DE NOËL ET DU NOUVEL AN du 17/12 au 01/01/2023	100 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €	136 €	50 €
HAUTE SAISON du 02/07 au 26/08	148 €	148 €	222 €	296 €	370 €	444 €	518 €	136 €	70 €
1 MOIS (hors HS)	1 200 €								
TARIFS CHARGES ANNEXES :									
Électricité : le kW supplémentaire au-delà de 8 kW par jour									0,15 €
Chauffage au gaz : le kg (soit 1 m³ au compteur x 5) au-delà de 1,5 m³ par jour									1,56 €
Bois : le stère									60,00 €
Bois : le panier									2,00 €
Forfait ménage									80,00 €
Linge de maison : par personne									4,00 €

Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'Église sont à votre disposition pour vos événements.

Profitez d'une cuisine tout équipée :

- Gazinière 5 feux
- Grand réfrigérateur avec compartiment congélateur
- Micro-ondes
- Lave-vaisselle
- Vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols, tasses, couverts...).

Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...

La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite (nouvelle porte) et de toilettes adaptées.



Tarifs pour l'année 2022

PRESTATIONS	TARIFS
Repas familial (40 personnes max.)	
- Pour habitant de la commune	80 €
- Pour habitant hors commune	95 €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	40 €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)	30 €
Location du lendemain	25 €
Frais de chauffage	
- Par jour de location (forfait pour 125 kW)	20 €
- Si dépassement, kW supplémentaire	0,15 €

Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais



Réservation sur www.leshallais.fr

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes (capacité 30 personnes). Ce corps de ferme (750 m²) entièrement rénové comprend huit chambres (sept avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle de fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour quatre, accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'endroit est très calme, et domine le site des grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.

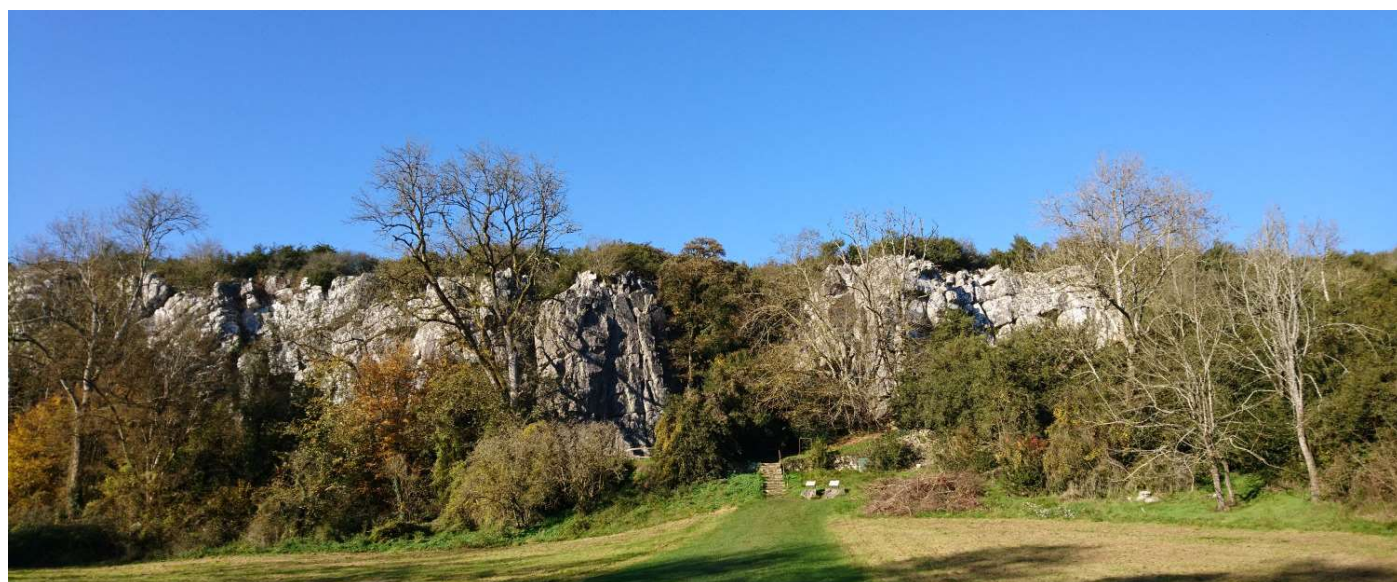
Deux Pétriarviens au service de la vallée des grottes de Saulges.

Sébastien Millet et Cendrine Fagnot œuvrent au quotidien sur ce site dans leurs fonctions respectives au sein de la communauté de Communes des Coëvrons.

Sébastien, encadrant technique du chantier Vert Avenir basé à Sainte-Suzanne-et-Chammes s'occupe avec son équipe, composée de sept agents, de l'entretien et des aménagements extérieurs sur l'ensemble du site, y compris l'entretien de la ripisylve de l'Erve et des chemins de randonnées qui le traversent. La mission principale de Vert Avenir, créé en 1986, consiste à accompagner ses agents vers une transition professionnelle. C'est un tremplin vers l'emploi stable et durable. Depuis 2015, 75 % des travailleurs accompagnés par ce dispositif ont trouvé un emploi. Le site est un véritable plateau technique pour développer le savoir-être et le savoir-faire professionnels, transposable dans n'importe quel autre domaine d'activité. Sébastien officie donc, à la fois, en tant que formateur et paysagiste social.



Cendrine est responsable du site et de la communication de la vallée des grottes de Saulges et du musée de Préhistoire depuis le 1er octobre 2021. Ses missions consistent à encadrer et accompagner quatre agents permanents et six saisonniers dans leurs fonctions, à savoir la médiation, les dispositifs numériques, la coordination événementielle, la visite des deux grottes Margot et Rochefort et le musée de Préhistoire. Le but étant de proposer et d'animer diverses manifestations culturelles pour tout public. In situ, se trouve une scène ouverte naturelle propice à des animations telles que le cinéma en plein air où des séances seront programmées en 2022. Des nouveautés, tant en médiation qu'en dispositifs numériques, seront aussi au programme de la saison prochaine. Quant à Cendrine, elle veille à la réussite de cette programmation pour satisfaire le plus grand nombre de visiteurs.



Ce lieu remarquable est le premier site culturel de la Mayenne en termes de visiteurs : 40 000 entrées pour le musée et plus de 100 000 passages par an sur le site. L'escalade, la randonnée, la spéléologie, la pêche sont aussi pratiquées dans la vallée. Il est également possible de se restaurer à la Taverne des grottes. Sébastien et Cendrine habitant Saint-Pierre-sur-Erve ont un attachement tout particulier pour ce site qu'ils considèrent comme leur *jardin* et ont un objectif commun : préserver cet écosystème sans le dénaturer.

Le projet Coëvrons d'hier à aujourd'hui se concrétise

Dans le bulletin municipal de 2020, nous avons évoqué le projet en cours de réflexion dans la commission communautaire Patrimoine et Tourisme d'une exposition de cartes postales appartenant à la collection Pavy Legard sur les vingt-neuf communes de la communauté de communes des Coëvrons. Le projet se concrétise.

L'inauguration de cette exposition de cartes postales aura lieu en juin 2023 sur des supports identiques pour garantir l'uniformité des vingt-neuf réalisations. Nous avons choisi quatre cartes postales représentant différents lieux du village (cf. les cartes postales ci-dessous).



Sur ces panneaux, nous renseignerons les titres, des informations historiques, des cartes anciennes de notre village puis des vues actuelles du même plan, des témoignages des anciens et de jeunes enfants et un plan de situation qui permettra de situer la localisation.

Des interlocuteurs tels que le service Rayonnement Patrimonial et le Pays d'Art et d'Histoire seront là pour nous aider dans la méthodologie de recherche et nous accompagner. Ils ne feront pas à notre place, mais seront présents tout au long du projet. La communauté de communes des Coëvrons prendra en charge les impressions, la pose des panneaux, l'espace internet dédié et l'ouvrage.

C'est un projet au service des territoires avec des acteurs communaux et un travail avec les communes et les associations dans le cadre d'une politique patrimoniale d'intérêt.

Un plan cavalier et un dépliant pour valoriser notre patrimoine

Cette année a vu l'aboutissement de deux projets impulsés par l'association des Petites Cités de Caractère : un dépliant Parcours découverte du patrimoine et un plan cavalier de la commune. À l'origine de ces projets, une invitation à moderniser et homogénéiser les outils de communication des communes adhérentes à l'association. Pour Saint-Pierre-sur-Erve, le coup d'envoi a été donné fin 2020 en vue d'une livraison à l'été 2021, juste avant le début de la saison touristique. Pari tenu grâce à l'implication de l'équipe communication !

Retour sur le plan cavalier

Le plan cavalier a été réalisé par Damien Cabiron, un architecte spécialisé dans ce type de représentation. Ce type de plan, inspiré de ceux en vigueur au début du XVI^e siècle, a la particularité d'offrir une vue en 3D sans déformation. Ce n'est pas une simple reproduction d'une vue satellite, mais bien une construction géométrique rigoureuse basée sur le cadastre. Un puissant document d'urbanisme en perspective... sans compter les applications touristiques possibles !

Damien Cabiron est venu en mai dernier remettre en main propre à l'équipe municipale un tirage grand format que tout un chacun pourra découvrir prochainement en mairie. Le plan a également fait l'objet d'une impression sur bache en vue d'être exposé en extérieur, plus précisément aux abords immédiats de l'église.



Retour sur le parcours découverte du patrimoine

Le travail sur le parcours de découverte a débuté par l'identification des points d'intérêt de la commune (seize au total) et leur regroupement en trois thématiques : *Une voie antique aux origines de la cité*, *Des ressources naturelles exploitées par l'homme* et *Un cadre de vie préservé*.

Pour nourrir sa réflexion, l'équipe a notamment pris appui sur les recherches fouillées de Laurence Combe et Jocelyne Denais. La qualité du livrable doit beaucoup aux contributions de ces deux passionnées d'histoire locale. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

L'équipe en charge du projet s'est ainsi plongée, chaque réunion plus avant, dans la (re)découverte de la petite et la grande histoire de notre commune. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à faire de même !

Un grand merci aux équipes des Petites Cités de Caractère qui nous ont accompagnés sur ces projets : Lisa Delaire, étudiante à



l'université du Mans ; Julie Commenchal, stagiaire ; Valérie Bouvet-Jeunhomme, chargée de développement ; Damien Cabiron, architecte ; J.-P. Berlose, photographe.

Où trouver le dépliant *Parcours découverte* ?

- À Saint-Pierre-sur-Erve : à la mairie, à l'église et au Bistrot associatif
- À l'office de tourisme de Sainte-Suzanne
- En ligne : sur le site internet PCC France (<https://petitescitesdecaractere.com/fr/nos-petites-cites-de-caractere/saint-pierre-sur-erve>)

La Mayenne en livre, en bande dessinée, en film

Cheminement en pays confiné par Yveline Girard

Mars 2020 : l'état d'urgence sanitaire est proclamé, la France est mise à l'arrêt. Confinée à Saint-Pierre-sur-Erve puis en région parisienne, Yveline Girard tient un journal.

Des photos et des pensées naissent au fil de ses promenades dans les campagnes environnantes. La nature n'a cure du confinement. Le long de l'Erve, dans le canyon de Saulges, puis dans le vallon du Petit Nice à Neauphle-le-Château, c'est le printemps, le réveil de la nature. Un contraste saisissant ! « Les fleurs continuent de fleurir, les oiseaux de chanter et les rivières de couler, mais les humains cesseront-ils de marcher sur la tête ? »

Avec ses billets d'humeur drôles ou angoissés, empreints de colère et de poésie, ponctués par les nouvelles et les injonctions contradictoires qui restreignent et contraignent la vie de chacun, l'auteur construit un témoignage inventif sur ce moment charnière où s'est jouée la bascule d'un monde.

Edité par l'auteur en 2021. Tarif : 9 euros

Où se procurer l'ouvrage ?

- Auprès de l'auteur : 13 place Ambroise de Loré, 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes / cheminementenpaysconfine@yahoo.fr / 06 03 31 40 71
- À la bouquinerie *Au fur et à mesure* : 4 rue Dorée, 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
- À la librairie *M'lire* de Laval : 3 rue de la Paix, 53000 Laval
- Auprès d'Antoine Josset : 3 rue du Gué, 53270 Saint-Pierre-sur-Erve



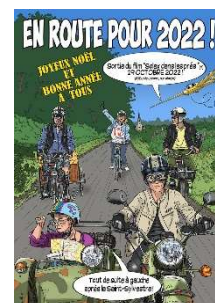
Sortie prochaine du film *Solex dans les prés*

Après la BD, le film !

Solex dans les prés est un road-movie policier, tourné dans toute une commune du département, et tout particulièrement à Saint-Pierre-sur-Erve et à Saulges, en 2017 et 2018.

Isabel et Dominique Rocher, les créateurs, sont Castrogontériens.

Sortie prévue en octobre 2022.



Deux courriers que nous avons plaisir à partager avec vous !

La classe Ulysse en mode Reporterre

À la fin de l'été, alors que l'école avait repris et que l'exposition *In Situ* n'était toujours pas en vacances, les élèves de la classe UliS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) du collège Paul Langevin d'Évron se promenaient à Saint-Pierre avec leur professeure. Venaient-ils pour l'exposition ? Venaient-ils pour la Petite Cité de Caractère ?

Deux thèmes ont émergé de leur balade pétriarvienne : l'eau et l'art. Ils se posent de nombreuses questions sur le barrage, le lavoir. Ils reviendront au printemps. Si vous avez réponse à leurs questions, faites-nous signe !

Notre visite de votre village

Le 23 septembre dès 9 heures, par un beau soleil, nous avons découvert votre village. Il est petit mais magnifique ! Les maisons sont vieilles et belles, bien restaurées, en pierres. Il y a des couleurs sur les façades. La nature et les jardins ont leur place dans vos rues.

Votre exposition *In situ* était merveilleuse : certaines œuvres nous ont plu, d'autres nous ont fait peur ou nous ont impressionnés.

Un cadeau nous attendait dans la cour d'une habitante : nous allons pouvoir travailler sur l'argile... Nous avons passé un moment avec Gabrielle Perez venue dessiner le vieux pont. Certains étaient émus de rencontrer une vraie artiste.



Nous nous sommes posé des questions sur le bassin construit à gauche et nous avons parlé de la lessive. Faut-il la faire à la rivière, comment faisaient les personnes qui utilisaient le lavoir ? L'eau de la rivière est-elle propre ? Potable ?

Au retour, nous avons choisi deux thèmes pour réaliser nos affiches : l'eau et l'art. Votre prospectus nous a été bien utile ! Nous l'avons réutilisé pour insérer certaines de nos photos et pour guider nos lecteurs.

Il nous reste du travail : observer l'eau que nous avons collectée, chercher des informations sur l'histoire de la lessive et la réglementation... Si parmi les habitants de Saint-Pierre-sur-Erve quelqu'un peut venir nous parler du lavoir, ce serait vraiment bien !

Les élèves de 6e et 5e bénéficiant du dispositif local d'inclusion scolaire et leur professeure Catherine Vincelot, Collège Paul Langevin d'Évron.

Des nouvelles de Boubou



Bonjour mes amis promeneurs !

Je ne vous oublie pas. Comme je m'ennuyais un peu, maintenant que mon Marcel n'est plus là pour me rendre visite, j'ai décidé de changer de vie.

Je suis allée retrouver des congénères, dans une ferme, à Quelaines-Saint-Gault.

A 10 ans, je suis encore une jeunesse et j'espère bien y couler des jours paisibles. Qui sait, peut-être pourrais-je donner naissance à quelques ânonns...

A suivre !

Amitiés, Boubou

Vos rendez-vous électoraux et vos élus

L'élection présidentielle française sera organisée les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Les conseillers départementaux du canton de Meslay-du-Maine



Julie Ducoin

Membre de la commission permanente
- Présidente de la commission Prévention et Protection de l'enfance
- Membre de la commission Insertion et

Action sociale de proximité

La Mayenne Ensemble

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

julie.ducoin@lamayenne.fr

Remplaçante : Stéphanie Lambert - 1re adjointe de La Crote



Sylvain Rousselet

Membre de la commission permanente - Vice-Président de la commission d'étude Enseignement et Citoyenneté - Membre de la commission d'étude Insertion et Action sociale

de proximité - Titulaire de la commission d'appel d'offres

La Mayenne Ensemble

Remplaçant : Christian Boulay - Maire de Meslay-du-Maine

Les conseillers régionaux



Samia Soultani-Vigneron

14e Vice-présidente du Conseil régional

Déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la commission Entreprises, développement

international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

Aimer et agir pour les Pays de la Loire

Les conseillers régionaux (suite)



Florence Desillière

Membre du Conseil régional

Aimer et agir pour les Pays de la Loire



Guillaume Garot

Membre du Conseil régional

Printemps des Pays de la Loire



Daniel Gendry

Membre du Conseil régional

Union centriste



Philippe Henry

8e Vice-président du Conseil Régional
Délégué à l'écologie de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures

numériques, sécurité et santé

Union centriste



Gille Ligot

Membre du Conseil régional

Union centriste



Solène Mesnager

Membre du Conseil régional

L'écologie ensemble

Députée



Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

Mouvement Démocrate

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82 ou

07 88 15 78 91 / stephanie.garot@clb-an.fr

Sénateur



Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Membre de la délégation sénatoriale aux outre-mer

Les Républicains

g.chevrollier@senat.fr

Sénatrice



Élisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales. Membre de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale

e.doineau@senat.fr

Le vivre ensemble

Les horaires pour les travaux extérieurs

Selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le 3 avril 2014 :

Article 9 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que pendant les plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures



Les bonnes pratiques pour la gestion de vos déchets verts

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- De l'herbe après tonte de pelouse
- Des feuilles mortes
- Des résidus d'élagage
- Des résidus de taille de haies et arbustes
- Des résidus de débroussaillage
- Des épluchures de fruits et légumes

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec incinérateur de jardin. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Vous retrouvez à la fin de ce bulletin les horaires de la déchetterie de Chammes pour déposer vos déchets tels que :

- Les encombrants
- Les gravats
- Le bois
- Les cartons
- Les ferrailles

- Les déchets verts
- Les déchets dangereux
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les textiles
- Les caissons Emmaüs pour le réemploi (caissons qui peuvent servir à déposer des objets qui vous semblent réutilisables)

Sans oublier le recours à la pratique si vertueuse du compostage, dans notre commune où presque tout le monde dispose d'un coin de jardin !

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

Cette année, de nouveaux panneaux ont été installés : dans le chemin des grottes pour encadrer le stationnement et place de l'église pour indiquer les parkings et les espaces répondant aux normes d'accessibilité.

Certains automobilistes traversent le village à vive allure, sans respecter les vitesses. Un projet est à l'étude pour les faire ralentir, avec un rendez-vous prévu début 2022 avec les services départementaux de la sécurité routière. Le but étant de faire adopter des mesures de modération de la circulation et de protection du cadre de vie rurale et ainsi favoriser la sécurité de tous les usagers.

Des débordements ont eu lieu cette année dans le village, occasionnant des dégradations.

Si vous êtes témoin de ce type d'incident, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

Merci à Roland Pannetier pour la maîtrise des nuisibles

La commune de Saint-Pierre-sur-Erve adhère à Polleniz (Réseau pour la santé du végétal en Pays de la Loire) afin de lutter contre les espèces envahissantes. Roland Pannetier, via cette association, est un piégeur non agréé, mais bénévole. Sa mission depuis onze ans consiste à nous débarrasser des ragondins et des rats musqués. C'est Frédéric Gatineau, le cantonnier à cette époque, qui avait alerté Roland de la présence de plusieurs rats aux lagunes.

Une quarantaine de rats ont été piégés la première année, en 2020 108 et, en 2021, 121 ragondins, 2 rats musqués et 35 rats d'égouts. Son périmètre d'action va du moulin de Gô jusqu'au moulin de Hardray le long de l'Erve, en passant par le point d'eau de la Clémencière, le ruisseau de Langrotte et les deux étangs des petits Auvers. Roland répond également de façon ponctuelle aux demandes des particuliers pour leur point d'eau.

Sur une année, il comptabilise 365 heures consacrées au piégeage, parcourt 2 762 km et perçoit deux euros d'indemnité par queue de rongeur. Les queues se conservent dans le sel ou le formol, ce qui permet à Polleniz de venir deux fois par an les collecter à Chéméré-le-Roi pour verser les indemnités. Pour les piéger, Roland utilise une cage ou il s'aide d'un fusil car il a un permis de chasse.



Attention : deux rats musqués sur trois sont porteurs de leptospirose, maladie bactérienne présente dans le monde entier due aux rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. Chez l'homme, la maladie est souvent bénigne, mais peut conduire à l'insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20 % des cas. Il faut être extrêmement prudent lors de la manipulation des cages et porter des gants.

L'arrêt de cette lutte contre les espèces envahissantes a déjà été évoqué par le groupement de la Mayenne... Quid des bénévoles, des indemnisations imputées à la charge des communes, et de la prolifération de ces espèces sans maîtrise ? Pour votre information, un couple de ragondins aura 92 descendants en deux ans et un couple de rats musqués 420.

La stratégie de lutte basée sur le piégeage, avec une forte animation du réseau de piégeurs, permet d'afficher un bilan annuel de captures dépassant 300 000 individus. Les dégâts peuvent être considérables, car les rats creusent des galeries et causent de graves dysfonctionnements dans les bassins, qui nécessitent des réparations très coûteuses. Autant de questions qui restent sans réponse pour l'instant...

Merci Roland pour ton rôle essentiel dans la maîtrise des nuisibles dans notre village.

La Maison de services au public

Un agent pour vous accompagner dans vos démarches sur de nombreuses thématiques en lien avec les organismes partenaires:

ÉTAT - CAF – MSA
CPAM – CARSAT -
POLE EMPLOI...

Horaires d'ouverture :

Lundi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Mardi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Mercredi matin : Permanence à STE SUZANNE
 09 H 45 – 12H15 à la Maison des solidarités
 (Tel : 02 43 69 50 55)
Mercredi après-midi : EVRON : 13h30 - 17h30
Jeudi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Vendredi : EVRON : 08h30 – 12h15 / **FERMÉ**

Tél : 02.43.01.78.03
 Email : msap@evron.fr
 Contact : Elisabeth PÉRIGOIS



Maison de services au public

Des services de proximité

6 Rue de Hertford
 53600 EVRON

COEVRONS
 **Solidarités









May'autonomie à domicile

May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de soixante ans vivant sur le département de la Mayenne.

Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?

Des marches pour sortir de votre logement ?

Besoin d'aide pour vous déplacer ?

Une chute au cours des six derniers mois ?

Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;



- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.

Dispositif gratuit

Accompagnement par des ergothérapeutes et travailleurs sociaux

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

- Par mail : mayautonomie@centich.fr
- Ou par téléphone : 02 41 73 88 89

Urgences Mayenne

Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité mon médecin traitant ou en cas d'absence un autre cabinet médical



En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**



Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le **116 117** ou **15**

pour le médecin de garde en cas d'urgence vitale

Je reçois des conseils médicaux par téléphone

Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche

Je reçois la visite d'un médecin de garde

Je suis pris en charge à l'hôpital

Prévention du suicide

NUMÉRO NATIONAL DE
PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

24h/24 · 7j/7
Écoute professionnelle
et confidentielle

www.3114.fr








**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
Liberté
Égalité
Fraternité

Assistance Orange

1^{er} point d'entrée avant toute autre démarche

3900

(particulier)

3901

(professionnel)

- SAV fixe et internet
- Informations commerciales
- Informations sur votre facture

Via internet : <http://assistance.orange.fr>

Professionnels : 3901 ou <http://pro.orange.fr/contacts>

Service clients mobile - 0 825 000 706

L'internet haut débit par satellite : 3420 ou www.nordnet.com

reseaux.orange.fr

onglet « couverture réseau » pour testez votre éligibilité à la fibre

reperes-travaux.orange.fr

- Déclarer une panne à mon domicile
- Raccorder un logement au réseau téléphonique public
- Viabiliser un terrain nu
- Réaliser d'autres types de travaux modifiant le réseau Orange
- Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

Les applications mobiles à votre service



Orange
et moi



Domages
Réseaux



Orange
Jobs



Ma
Livebox



Mon
réseau

Service National Universel (SNU)

Depuis le 8 novembre 2021, les inscriptions au Service National Universel (SNU) édition 2022, sont ouvertes à tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans (volontaires).

Trois nouvelles sessions de séjours de cohésion seront organisées en février, juin et juillet 2022.



Ils ont participé à ce bulletin

Anne Baudry, Éric Bourges, Jocelyne Denais, Cendrine Fagnot, Isabelle Fayet, Marie-Pascale Gasnier, Virginie Josset, Antoine Josset, Christian Le Blanc, David Léveillé, Sébastien Millet, Dominique Mottais, Stéphane Pannetier, Françoise Portier

Merci à eux !

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire

Portable : 06 85 20 79 59

Courriel : christian.le-blanc@wanadoo.fr

Courriel mairie :

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

HORAIRES

ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h - 12h / 13h45 - 16h

MERCREDI

9 H - 12H



GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
07H30 - 9H / 16H - 18H30

MERCREDI

07H30 A 9H

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Joindre un médecin de
garde ? Faites le 116 117 !



La permanence des soins
ambulatoire est une
mission de service public
qui vise à répondre aux
besoins de soins non
programmés aux horaires
de fermeture des cabinets
médicaux.

Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Garde d'enfants

Aide à la personne, maintien au domicile

Des services pour tous, des services modulables, des
aides financières possibles

Acteur de proximité, social et solidaire !



ADMR Erve Et Charnie Permanences les lundis

6 bis rue du Petit Rocher et vendredis de 9 h à 12h

53 270 Sainte-Suzanne

02 43 01 78 17

REseau Social d'Aides à la Personne

Accompagnement et solidarité



L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux
habitants de la 3C un service d'accompagnement à
domicile et hors domicile dans le but de :

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur
le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie
quotidienne.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des
services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au
vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 17h) ou
contact@resoap.fr

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi
13 h 30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)

Samedi :

9 heures - 12h / 13 h 30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)
Tél. : 06 71 83 64 09

02 43 01 41 21

Nouveau : partenariat Emmaüs

VOYAGEZ MALIN AVEC LE PETIT PÉGASE !

Faciliter vos déplacements pour vos activités et vos loisirs,
tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de
transport à la demande. L'inscription au service Petit Pégase
est obligatoire, avant toute réservation.

Tarifs du Petit Pégase

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €
- Abonnement mensuel : 50 €

Tél. réservation : **0 800 666 321**





Les animations 2022 de Saint-Pierre-sur-Erve



Mars

Samedi 19
Fête du Printemps
*Barbara, par
Leonor Stirman*

Mai

Samedi 7
**Les plantes
sauvages**
Spectacle botanico
- poético - musical
avec *JY. Bardoul*

Août

Samedi 15
**Journée des
peintres et Fête
des lumières**

Avril

Vendredi 8
Soirée crêpes

Samedi 25
Ouverture Bistrot
Scène ouverte

Septembre

Samedi 10
**Rencontre
Musicale des
Coëvrons**
avec *Caravage*

Samedi 30
**Printemps de la
musique
ancienne**
Ensemble Il Ballo
*Volatile, musique
expérimentale*

Juin

Samedi 18
Main'Erve Trail
à Saulges

Samedi 17
**JEP - Fête du four
et finissage expo**
**In Situ VII à
Saint-Pierre/Rêve**

Juillet

Vendredi 1er
Apéropéra

Samedi 2
Vernissage
**In Situ VII à
Saint-Pierre/Rêve**

Dimanche 3
Fête à Gars Jules
à Saulges

Octobre

Samedi 8
Chorale
Una Voce

Samedi 29
Concert des morts
Vistina Orkestra

Mai

Dimanche 1er
**Conte musical
pour petits et
grands**
avec *F. Borsarello*
et *G. Raab*



Dimanche 3 avril : **Le panier du Moulin** • Samedi 11 Juin : **soirée Guinguette**
Dimanche 9 octobre : **Le panier au Moulin** • Samedi 17 Décembre : **Noël au Moulin**